

**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 12 OCTOBRE 2023 à 18h30.**

Elus présents : Océane AUGUSTIN ; Gilles BEAUDET ; Jérôme CARMINATI ; Christine CLERC ; Ghislaine de VERDUZAN ; Hervé GINOT ; Claire LAPEYRONIE ; Jean-Luc LE RALLIC ; Karima LORIC ; Emily MIR ; Daniel MOUCHETANT ; Munir MUSA ; Michel ONDE ; Laurent OUILLON ; Catherine PECASTAING ; Pierrette PICARD ; Vanessa PORTEJOIE CONSTANT ; Béatrice REDON ; Laure REGAMEY ; Hervé ROUQUETTE ; Vincent ROUSSELOT ; Murielle SCARATO ; Luc SCHRIVE ; Eddy TERMINI ; Mickaël VADON.

Elus absents, mais représentés : Benjamin DESBRUN a donné procuration à Mickaël VADON ; Claude FRANÇOIS a donné procuration à Hervé GINOT ; Léo GASTALDI a donné procuration à Gilles BEAUDET ; Abde Ilha MEZROUB a donné procuration à Jean-Luc LE RALLIC ; Suzanne PAGAN a donné procuration à Claire LAPEYRONIE ; Hélène RODÈS a donné procuration à Christine CLERC ; Françoise SAVELLI a donné procuration à Catherine PECASTAING ; Myriam ZOMPICCHIATTI a donné procuration à Daniel MOUCHETANT.

Délibération N° 01/2023 : Approbation du procès-verbal du conseil municipal du jeudi 14 septembre 2023 - **Approuvée à l'unanimité.**

Délibération N° 02/2023 : Versement d'une subvention exceptionnelle en soutien au peuple Marocain et au peuple Libyen - **Approuvée à l'unanimité.**

Délibération N° 03/2023 : Communication du rapport d'activité 2022 de la Communauté d'Agglomération du Gard rhodanien - **Les 33 élus présents ou représentés ont entendu la communication du rapport d'activité 2022 de la Communauté d'Agglomération du Gard rhodanien.**

Délibération N° 04/2023 : Communication du compte-rendu des décisions municipales prises dans le cadre de l'article L.2122-22 du CGCT - **Le Conseil Municipal prend acte.**

Délibération N° 05/2023 : Augmentation du capital social de la SPL 30 et modification des statuts - Autorisation donnée au représentant de la collectivité de voter favorablement aux résolutions d'Assemblée Générale Extraordinaire en vue de l'augmentation du capital social et des modifications des statuts - **Approuvée à l'unanimité.**

Délibération N° 06/2023 : Versement d'une subvention à l'association "SOUVENIR FRANCAIS" dans le cadre de la restauration des écritures du carré militaire - **Approuvée à l'unanimité.**

Délibération N° 07/2023 : Politique de la Ville - Contrat de Ville du Gard rhodanien 2015-2020 (prorogé jusqu'au 31/12/2023) – Subventions dispositif « Quartiers d'Été 2023 » - **Approuvée à l'unanimité.**

Délibération N° 08/2023 : Attribution d'une subvention façade au propriétaire bailleur de l'immeuble cadastré BI 370-371, situé 8 rue du Plan de Beaucaire - **Approuvée à l'unanimité.**

Délibération N° 09/2023 : Délibération arrêtant le projet de Règlement Local de Publicité (RLP) sur l'ensemble du territoire de la commune de Pont-Saint-Espirit et tirant le bilan de la concertation - **Approuvée à la Majorité avec 5 voix contre : du groupe « Union Citoyenne Spiripontaine » : Mesdames Béatrice REDON, Océane AUGUSTIN ; Messieurs Laurent OUILLON, Hervé ROUQUETTE, Jérôme CARMINATI et 1 abstention de M. Munir MUSA du groupe « Union Citoyenne Spiripontaine ».**

Délibération N° 10/2023 : Création de nouveaux tarifs des concessions et des occupations du dépositaire du cimetière communal - **Approuvée à l'unanimité.**

Délibération N° 11/2023 : Décision Modificative N° 01 du budget principal de la commune pour l'année 2023 - **Approuvée à la Majorité avec 7 voix contre du groupe « Union Citoyenne Spiripontaine » : Mesdames Béatrice REDON ; Océane AUGUSTIN ; Messieurs Laurent OUILLON ; Hervé ROUQUETTE ; Michel ONDE ; Munir MUSA ; Jérôme CARMINATI.**

Délibération N° 12/2023 : Avis du conseil municipal sur le calendrier des ouvertures dominicales autorisées pour l'année 2024 pour les commerces de détail de la commune - **Approuvée à l'unanimité.**

Délibération N° 13/2023 : Recensement de la population – Révision de la rémunération des agents recenseurs et du coordonnateur à partir de l'année 2024 - **Approuvée à l'unanimité.**

Délibération N° 14/2023 : Création de poste suite aux avancements de grade de l'année 2023 - **Approuvée à l'unanimité.**

Délibération N° 15/2023 : Modification du taux horaire de vacation pour les activités pendant le temps méridien - **Approuvée à l'unanimité.**

Le 13 octobre 2023.

Madame le Maire,
Claire LAPEYRONIE,

Monsieur le secrétaire de séance,
Jean-Luc LE RALLIC,

